

de quitter l'hôpital, où il avait été traité pour une de ces maladies qui ne proviennent ni des dangers ni des fatigues de la guerre. A sa première visite, le médecin militaire, qui ne s'était pas aperçu de la substitution, passa devant moi, avec distraction et rapidité, en murmurant : « Continuez le même traitement. Frictions mercurielles... — Ah ! mais non ! » m'écriai-je aussitôt, et le bon docteur rit avec moi de sa méprise. Enfin, après un temps qui me parut fort long, je pus rejoindre mon escadron. Rentré à Misserghin, j'y trouvai ma nomination de lieutenant à l'escadron de Médéah, province d'Alger. Ce fut mon dernier et mon plus efficace pansement.

D'ailleurs, une chose m'avait consolé dans mon inaction forcée ; c'est qu'au lieu de poursuivre sa marche à travers le Maroc, l'armée d'Isly avait dû être ramenée à Nemours, sur les bords de la mer, en villégiature sanitaire. C'est là qu'elle apprit, et la nouvelle de la paix conclue entre les gouvernements, due autant à sa victoire qu'aux succès du prince de Joinville à Tanger et à Mogador, et la nouvelle des grandes récompenses accordées à ses chefs.

Le général de Lamoricière, arrivé au sommet de la hiérarchie, recevait une promotion nouvelle dans la Légion d'honneur. Le général Bedeau était nommé lieutenant général et commandant de la province de Constantine. Le colonel des zouaves, Eugène Cavaignac, nommé maréchal de camp, le remplaça à Tlemcen, cédant son régiment au colonel de Ladmirault, et sa subdivision d'Orléansville au colonel de Saint-Arnaud. Un autre Cavaignac, colonel du 32^e de ligne, dut, raconte-t-on, ses étoiles de maréchal de camp à l'homonymie. Il fut remplacé par le brillant colonel Le Flô, dont la politique devait entraver la carrière. Quant au maréchal Bugeaud, il fut créé duc d'Isly.

IX

EN KABYLIE.

Le général Marey-Monge. — A Médéah. — M. de Saint-Amand. — Un petit roman. — Au bague de Toulon. — Fabius Cunctator. — Le capitaine Piat. — Les spahis en régiments. — Sidi-Brahim. — Un Régulus français. — Catastrophe d'Ain-Témouchen. — Un Montmorency arabe. — Au 1^{er} escadron.

Pendant qu'Abd-el-Kader, à la tête de ses cavaliers, côtoyait, sans y prendre part, nos opérations de guerre contre le Maroc, il avait dépêché des émissaires à toutes les sociétés religieuses de l'Algérie qui lui obéissaient, afin de préparer une insurrection générale, pour le cas où nous serions battus. La victoire d'Isly ayant détruit cette hypothèse, l'Émir eût désiré la tranquillité provisoire, mais ses excitations avaient enflammé quelques têtes folles de la Kabylie et, au lendemain de sa victoire, le maréchal Bugeaud apprenait, sans surprise d'ailleurs, que les tribus kabyles menaçaient la Mitidja. Il revint rapidement à Alger, réunit les troupes disponibles et se porta avec elles au col des Beni-Aïcha, à l'extrémité est de la plaine. Là, il débusqua les Kabyles de positions qu'ils jugeaient inexpugnables et les châtia. L'escadron de Médéah, dans lequel j'étais classé comme lieutenant et que je n'avais pas encore rejoint, fit partie de cette expédition.

Les quelques jours que je passai à Oran en conva-

lescence furent marqués par un incident assez insignifiant, mais curieux tout de même. A ma nomination d'officier, mon père m'avait fait cadeau d'une paire de pistolets à laquelle, naturellement, je tenais beaucoup. Ces armes me furent volées, dans ma petite chambre. Je fis toutes les démarches possibles pour les retrouver, sans y parvenir, et, convaincu qu'elles m'avaient été prises par une association de mauvais sujets du 2^e de chasseurs d'Afrique qui furent, peu de temps après, condamnés par les conseils de guerre pour vols d'armes dans les chambres d'officiers, j'en fis mon deuil. Trois ans plus tard, dans une razzia sur une tribu des environs de Tlemcen, le colonel de Montauban reconnu, au milieu du butin, mes pistolets à mon chiffre. Il me les renvoya, en parfait état de conservation, et je les ai encore.

J'étais très content de mon nouveau galon, très content de ma nouvelle garnison et très content de mon nouvel escadron, qui passait pour un des meilleurs du corps. Le capitaine Piat qui le commandait était un excellent homme, très aimé de ses soldats, et pourtant très indépendant de ses chefs, qui lui passaient toutes ses fantaisies à cause de ses qualités. Mais s'il était impatient de l'autorité des autres, il était jaloux de la sienne à tel point que, pour se faire bien venir de lui, ses officiers n'avaient qu'à ne se mêler de rien. Ce qu'il redoutait par-dessus tout, c'était leur zèle. Ce qu'il prisait par-dessus tout, c'était leur abstention systématique.

J'ai déjà dit que le général Marey-Monge avait succédé, dans le commandement de Médéah, au duc d'Angoulême. Je trouvai cet homme austère partagé entre deux passions : la recherche d'un sabre pour la cavalerie et l'éducation des bêtes féroces. Son cabinet était tapissé de sabres de son invention. Le problème pour lui consistait à déterminer le centre de gravité, entre la pointe et la poignée, de façon à obtenir un équilibre parfait,

et le dernier résultat de ses rêves eût été qu'avec son arme on pût trancher d'un seul coup la tête d'un mouton. Ces innocents quadrupèdes faisaient en grand nombre les frais de ces expériences, qui sont toujours ouvertes, car le sabre actuel ne réalise pas l'idéal. En entrant chez lui pour la première fois, et en gravissant vivement l'escalier un peu obscur, j'enfonçai ma botte dans quelque chose de mou et de plaintif. C'était un grand lion de l'Atlas, étendu sur les marches et qui barrait complètement le passage. Il ne répondit à mon involontaire familiarité que par un gémissement. Néanmoins, la surprise fut certainement aussi désagréable pour moi que pour lui. Le général avait toujours deux de ces bêtes apprivoisées, qui circulaient dans les appartements ou la cour. En guise de chien de garde, il avait un lynx qui n'avait jamais consenti à se familiariser et qui, tenu à l'attache, accueillait les visiteurs par des sifflements de mauvais augure.

Les lions du général étaient très doux. Mais en vieillissant, ils devinrent acariâtres. La vue des vêtements flottants des Arabes et des robes des femmes les mettait en fureur. Et à la fin, pour éviter quelque scène tragique, le général en fit don au Jardin des plantes. Le goût de ces bêtes, aujourd'hui à peu près disparu, était assez répandu dans l'armée, qui l'avait pris aux Arabes, et il n'était pas rare de rencontrer dans les rues des marabouts implorant la charité du passant, en tenant en laisse un lion plus ou moins râpé, à la place du caniche traditionnel. Mais l'animal le plus en vogue était la gazelle, la gracieuse gazelle aux yeux de femme. Sur les hauts plateaux non encore sillonnés par nous, paissaient des hardes nombreuses de ces animaux si rapides et si intelligents, auprès desquels les armées pourraient prendre des leçons de reconnaissances et de grand'gardes. Leur chasse, au moyen du lévrier sloughi, était le sport favori des grands chefs. Les

Arabes apportaient, et vendaient pour presque rien, les faons qu'ils réussissaient à attraper. La gazelle s'élevait très bien, devenait très familière, mais malheureusement ne vivait pas longtemps en captivité, et mourait de la nostalgie des grands espaces.

A Médéah, la population européenne était presque exclusivement militaire. L'élément civil était représenté par quelques fonctionnaires : un receveur des domaines, un notaire et des négociants vivant de la garnison. Le commandant de place, le capitaine Lefèvre, détaché du 24^e de ligne, remplissait les fonctions d'officier de l'état civil. Cependant, on voyait déjà poindre quelques essais de culture de la vigne, fort encouragés par le duc d'Aumale, qui promettaient pour l'avenir de féconds résultats et qui attiraient des colons.

La garnison nombreuse comprenait, outre l'escadron de spahis, les trois bataillons du 33^e de ligne, une demi-batterie d'artillerie et les services administratifs. Le 33^e de ligne avait pour colonel le fameux père Camou dont j'ai déjà parlé, que ses soldats adoraient et que le maréchal Bugeaud considérait comme un de nos grands généraux futurs. Son lieutenant-colonel, M. Gallemant, avait, en 1839, failli laisser ses os sur la terre d'Afrique. Escortant un convoi de ravitaillement, de Koléah sur Blidah, et attaqué à l'Oued-el-Alleg par des forces très supérieures, il avait subi des pertes sensibles et été ramené à son point de départ. C'est à cette affaire que le capitaine de Grandchamp servit aux Arabes de billot pour décapiter les prisonniers français, morts ou vivants, tombés entre leurs mains. Il avait été tellement défiguré, et pour ainsi dire taillé en morceaux par les yatagans, que les Arabes ne lui avaient même pas coupé la tête. On le retrouva sous un monceau de cadavres décapités. On le transporta à l'hôpital, et il guérit miraculeusement. Il est mort, il y a quelques années, général de division.

Les trois chefs de bataillon étaient : le commandant Paër, le fils du célèbre compositeur de musique ; jadis brillant officier de zouaves, il s'était découragé et attendait tristement sa retraite ; le commandant de Monnet, qui devait arriver au grade de général de division et au commandement de l'école de Saint-Cyr ; et enfin le commandant Carbuccia, l'homme aux ressources inépuisables, à l'activité infatigable, dont les détracteurs injustes prenaient pour de l'obséquiosité une obligeance universelle à toute épreuve. Il est mort du choléra, à Gallipoli, au début de la guerre d'Orient. L'artillerie était commandée par le capitaine Toussaint, que j'ai retrouvé plus tard maire de Toulouse, et qui avait pour lieutenant le baron Poisson, l'auteur d'un livre admirable intitulé : *La Garde nationale et l'Armée*, dans lequel il démontre, ce que le célèbre major Von der Goltz se contente de prévoir aujourd'hui, à savoir : qu'une armée de métier finira toujours par maîtriser les foules confuses et impressionnables au danger qui paraissent, malheureusement et fausement, l'instrument nécessaire des guerres futures. Les services administratifs étaient dirigés par le sous-intendant Wolff, sorti de l'arme du génie, un administrateur et non un comptable, qui devait parvenir au sommet de la hiérarchie en convertissant en amis tous ceux que le hasard mettait sur sa route. Le chef du bureau arabe était le grand capitaine Durrieu, dont nous avons vu le rôle à la prise de la Smala. Enfin, le général Marey-Monge avait pour aide de camp le capitaine Dupin, qui s'est acquis une certaine célébrité en commandant notre contre-guérilla au Mexique, et pour officier d'ordonnance mon ancien condisciple au collège Rollin, le lieutenant de zouaves Oudinot de Reggio, l'avant-dernier des enfants nés du second mariage du maréchal Oudinot.

A Médéah, vivait encore un personnage énigmatique, au passé mystérieux, qui ne me revenait guère,

comme on dit, bien que je fusse incapable d'expliquer les causes de mon antipathie, et qu'il parût même bien posé parmi nous. C'était le trésorier-payeur de la subdivision : M. de Saint-Amand, entré dans son administration lorsqu'on l'organisa et lorsque le trésorier-payeur général choisissait encore lui-même ses agents, en demeurant pécuniairement responsable de leurs actes. Ce M. de Saint-Amand avait même vécu dans une certaine familiarité avec le duc d'Aumale, à qui il avait persuadé qu'ils s'étaient connus autrefois, au collège Henri IV. Depuis quelques années, le trésorier-payeur général d'Alger, M. Roguin, s'étonnait bien de la fréquence de ses demandes de numéraire, qui semblaient dépasser les besoins de son service. Mais ses écritures étaient toujours parfaitement en règle, et l'inspecteur des finances chargé de les vérifier se bornait à compter, sans les ouvrir, les caisses d'argent qui devaient, toutes, renfermer vingt mille francs en pièces de cinq francs. Pour terminer tout de suite l'histoire de ce Saint-Amand, je dirai qu'en 1847 il tomba malade et mourut. Pendant toute sa maladie, il conserva sous son oreiller les clefs du caveau contenant ses réserves d'argent, et, la veille même de sa mort, il se fit transporter dans ce caveau, pour y puiser lui-même la somme nécessaire aux besoins courants du service. Après sa mort, le commandant de place, faisant fonction de juge de paix, apposa les scellés. On les brisa devant l'inspecteur des finances, M. Percheron, venu pour installer le nouveau payeur. On procéda à l'examen des caisses d'argent. On en prit une au hasard. On la pesa. Elle avait le poids réglementaire. On l'ouvrit. Elle ne contenait que du plomb de chasse, en quantité suffisante pour donner l'illusion du poids de vingt mille francs. Les six caisses étaient toutes dans le même état. M. Roguin dut rembourser cent vingt mille francs de ce chef, et perdre sa place. On réédita, à l'oc-

casion de Saint-Amand, l'histoire du fameux Pierre Cognard, forçat évadé, qui, sous le nom de comte de Sainte-Hélène, fut arrêté à Paris, au commencement de la Restauration, à la tête d'une légion dont il était devenu lieutenant-colonel. On raconta que de Saint-Amand s'appelait de son vrai nom Pierre Vernet; qu'ancien notaire, il avait pris la fuite pour échapper à une accusation de faux, que dans ses voyages il avait fait connaissance avec un vrai de Saint-Amand, et que cet ami étant mort, après lui avoir raconté toutes les particularités de sa vie, il lui avait volé ses papiers et jusqu'à sa personnalité. Quoi qu'il en soit, réalité ou légende, quand il mourut, on admit qu'il ne portait pas son vrai nom, et, comme son existence à Médéah n'expliquait pas la disparition de tant d'argent, on admit encore qu'il l'avait perdu dans des spéculations hasardeuses, et particulièrement sur les mines de Mouzaïa.

J'étais arrivé démonté à mon nouvel escadron. Mon meilleur cheval m'avait été volé, dans la nuit qui précéda la bataille d'Isly. L'autre, celui que je montais à cette bataille, était resté blessé à Oran. Les dernières campagnes avaient usé beaucoup de chevaux, et les services de la remonte étaient démunis. Le maréchal frappa d'un impôt particulier les tribus et leur demanda des chevaux propres au service. Bientôt les arrivages affluèrent à Médéah, venant de la province de Tittery, qui était riche en toutes sortes de ressources, et le maréchal m'autorisa, exceptionnellement, à prendre un cheval.

J'en choisis un dont le bel œil et l'air fier m'avaient frappé. Il était très maigre et paraissait avoir souffert, mais j'étais convaincu qu'avec des soins je le remettrais parfaitement. Je ne me trompais pas, et j'eus bientôt une bête excellente qui, sans me rendre peut-être les services que la légendaire Lisette de Marbot lui

prodigua, me tira de plus d'un mauvais pas. J'étais convaincu que le maréchal m'en avait fait cadeau. Mais notre trésorier, plus soucieux des intérêts du régiment que des miens, l'inscrivit sur ses contrôles comme appartenant à l'État, et par horreur des démarches, je ne réclamai pas.

Je ne demeurais pas à Médéah même. L'escadron était caserné dans une ancienne ferme du bey, à trois kilomètres de la ville, à l'extrémité d'une plaine ondulée appelée la « Plaine Ozanneau », du nom d'un officier de zouaves qui y avait été tué, dans un de ces nombreux combats dont Médéah fut à la fois le théâtre et l'objet. À côté, se trouvait une espèce de petit pavillon couvert en tuiles, composé de deux petites chambres au premier étage, auxquelles on accédait par un escalier de bois, et réservé au lieutenant, à défaut du capitaine, qui avait obtenu l'autorisation de demeurer en ville. J'y vivais seul, obligé de tirer ma nourriture de la cantine des sous-officiers; mais je m'y trouvais fort bien, surtout pendant la belle saison. Je venais souvent passer la soirée chez le lieutenant-colonel du 33^e, marié à une femme charmante, et je faisais toujours la route à cheval, parce que, la nuit tombée, avec les brouillards si fréquents dans les pays de montagne, je n'eusse jamais retrouvé ma route, tandis que mon bon cheval, la bride sur le cou, me ramenait infailliblement à l'écurie. D'ailleurs, comme l'hiver paraissait devoir être tranquille, et que ma présence n'était pas indispensable à l'escadron, je profitai encore d'un petit congé que m'obtint la bienveillance du colonel Péli-sier, chef d'état-major général.

Le plaisir de voir ma mère, établie à Mauzé, n'était pas, je dois l'avouer, le seul attrait qui m'attirât en France. J'avais un petit roman. Hélas! mon roman n'aurait guère de succès en librairie, ni au théâtre. Il a été trop simple et trop court. J'aimais. Elle me préféra

un rival, et je revins. Après tout, cela valait mieux, car l'existence que je menais n'était guère propice à l'amour.

Au retour, en passant par Toulon, il m'arriva une assez curieuse histoire. J'eus une ou deux journées à perdre, avant le départ de l'avis de l'État qui faisait hebdomadairement le service d'Alger. En pareil cas, une visite au bain était classique. Je la fis en uniforme. À peine dans l'arsenal, je me rappelai que parmi les forçats devait se trouver un de mes anciens camarades d'escadron, un sous-officier indigène nommé Ibrahim-ben-Chakar. C'était un des plus braves et des plus beaux soldats qu'on puisse rêver. Coulogli, c'est-à-dire ayant des ascendants paternels turcs et des ascendants maternels arabes, il réunissait la perfection des deux races : la finesse et la force, et je le revoyais encore, campé à côté de moi sur son cheval, avec ses traits réguliers et sa barbe d'un châtain fauve, épaisse et drue. Il avait longtemps servi dans les réguliers d'Abdel-Kader, et c'était lui, disait-on, qui avait tué le colonel Oudinot, dans la forêt de Muley-Ismaïl. Puis, il avait fait sa soumission et, entré aux spahis, à leur formation, il avait conquis, à force d'intelligence et de bravoure, les galons de sous-officier. Dans la campagne d'hiver de Mascara, nous avions exécuté ensemble plus d'un coup de main, dont il avait été récompensé par la croix de la Légion d'honneur.

Pour son malheur, en rentrant à Oran, il avait fait la connaissance d'une jolie petite Bédouine qui était devenue sa maîtresse. Un jour, arrivant à l'improviste chez elle, il y trouva un jeune médecin sous-aide-major. Dans sa fureur jalouse, il l'étrangla net. Puis, pour cacher son crime, il lui coupa la tête et jeta le cadavre décapité dans un ravin, pensant qu'on attribuerait cette mort à quelque rôdeur arabe. Mais une enquête intelligente et rapide fit découvrir le vrai coupable, et le

spahi fut déféré au conseil de guerre. Les plus hautes influences furent employées pour le sauver. Malheureusement, l'incident de la tête coupée paralysa la bonne volonté des juges, et il fut condamné à la peine de mort, commuée immédiatement en celle des travaux forcés à perpétuité.

— Connaissez-vous, demandai-je à un garde-chiourme, un condamné arabe qui s'appelle Ibrahim-ben-Chakar ?

— Si je le connais ! me répondit-il. Je ne connais que lui. C'est un homme très considéré ici. Figurez-vous, mon lieutenant, que depuis qu'il est au bagne il n'a jamais parlé à personne.

— Mais les autres Arabes, ses coreligionnaires, quels rapports a-t-il avec eux ?

— Aucun. Il ne leur adresse jamais la parole. Pour améliorer sa position, on l'a nommé chef d'une équipe de charpentiers, bien qu'il n'ait jamais touché une hache. Cela lui procure quelques sous de haute paye ; mais il vit toujours tout seul, à l'écart, et ne quitte jamais sa chambrée.

— Puis-je le voir ?

— Parfaitement.

On le fit appeler, et alors, je vis s'avancer, à la place du magnifique soldat que j'avais connu, un vieillard, cassé, que ses cheveux et sa barbe, rasés, rendaient méconnaissable, et qui venait humblement, l'air craintif, le bonnet à la main. Je ne puis rendre l'émotion que me causa cet aspect misérable.

— Ibrahim, lui dis-je, ne me reconnais-tu donc pas ?

— Comment ne te reconnais-je pas, répondit-il, toi, mon frère, toi avec qui j'ai partagé les bons et les mauvais jours ?

Et deux grosses larmes se mirent à couler sur ses joues. Je n'y tins plus. Je le pris dans mes bras. Je l'embrassai, en lui mettant dans la main tout l'argent que j'avais sur moi. Puis, je quittai le bagne, pleurant moi-

même et laissant les gardes-chiourme étourdis d'avoir vu un lieutenant de cavalerie en uniforme, décoré, donner l'accolade à un misérable forçat qui portait la livrée du bagne, le bonnet vert, la casaque rouge et le pantalon jaune, d'où sortait la lourde chaîne attachée à son pied.

Quelques jours plus tard Ibrahim-ben-Chakar fut gracié. On finit par comprendre en haut lieu qu'appliquer à un peuple primitif des lois faites pour une nation parvenue à l'apogée de la civilisation, était une absurdité et une injustice souveraine, et que son crime était plus qu'expié par la punition terrible qu'il avait subie. Remis en liberté, il revint à Oran. Mais l'épreuve avait été au-dessus de ses forces. Pour oublier, il se mit à boire de l'absinthe et à fumer du hachisch. Ces deux infernales substances eurent bientôt raison de ce qui lui restait de vie, et il mourut dans l'hébétude et la consommation, au moment où il aurait dû être encore dans toute la force de l'âge. Ainsi finit un homme qui avait les mœurs et les passions sauvages de sa race, mais aussi les qualités d'un soldat admirable. Il eût été plus humain et plus juste de lui appliquer la loi du talion, en le fusillant, que de lui infliger pour un crime, après tout excusable, les horreurs d'une législation contraire à l'état social dans lequel il avait toujours vécu.

Quand j'avais quitté Médéah, j'étais convaincu que la province allait jouir d'un calme parfait. Quand j'y revins, une colonne commandée par le général Marey se disposait à en partir, pour aller protéger le territoire de Tittery contre les incursions des Kabyles qui habitent les pentes méridionales du Djurdjura. Ces montagnards, fiers de leur indépendance séculaire, des défaites sans nombre qu'ils avaient infligées aux armées turques, retirés dans leur massif qu'ils jugeaient inexpugnable, n'étaient pas, comme les tribus nomades, épuisés par la guerre. En outre, comme nous avions

abandonné tous les forts construits par les Turcs pour les tenir en bride, ils pouvaient s'agiter impunément, dans une trouée immense, entre Médéah et Sétif, dégarinée de tout centre de résistance et de protection. Ce ne fut que l'année suivante, en effet, que pour garnir cette trouée on jeta sur d'anciennes ruines romaines les fondements de la ville d'Aumale, qui prit tout de suite une grande importance, au point de vue militaire.

Enfin, ils étaient en ce moment portés au comble de l'enthousiasme et de la surexcitation par l'arrivée inopinée d'un de ces nombreux imposteurs que les confréries religieuses tenaient toujours en réserve et qu'elles lançaient en temps opportun, pour jouer parmi les populations crédules le rôle de prophète annoncé par les Écritures; de Moul-Saâ (le maître de l'heure). Ce deviche s'appelait, comme tous ses pareils : Mohammed-ben-Abdallah. Et, comme il montait ordinairement une mule, il portait le sobriquet de : Bou-Baghla (l'homme à la mule). C'était donc pour rassurer les tribus soumises, et empêcher les Kabyles de descendre de leurs montagnes, que le général Marey nous emmena dans la plaine de Hamza. Sa colonne comprenait le 33^e de ligne, le bataillon de tirailleurs indigènes d'Alger, trois escadrons de spahis et une batterie d'artillerie de montagne.

Le général Marey-Monge aurait pu disputer au fameux Fabius Cunctator le surnom de temporisateur. Son système consistait à s'établir au milieu des tribus menacées, pour leur montrer qu'il était à même de les défendre, et à ne pas s'aventurer dans ces terribles montagnes de la Kabylie qui se dressaient devant nous. Sur leur flanc, on distinguait de loin les allées et venues des Kabyles insurgés, et le général, toujours solennel, faisant virer son éternelle tabatière, se bornait à montrer à ses officiers, dans une lunette d'approche, la tente de Bou-Baghla.

— Monsieur, avez-vous vu la tente de l'agitateur? disait-il, d'un air sépulcral.

— Non, mon général.

— Eh bien, regardez dans cette lunette; elle est là.

L'officier regardait dans la lunette et se retirait, en disant par politesse :

— C'est très curieux.

— Oui, monsieur, reprenait le général. Nous pesons sur le pays.

Au fond, notre chef n'avait pas tort. Il savait bien que s'il se lançait sur les Kabyles, il faudrait nécessairement qu'il revînt à son point de départ, et qu'alors l'ennemi raconterait partout que les Français avaient été forcés de battre en retraite et de se sauver. D'ailleurs, deux fois, il fit infidélité à son système, et deux fois il eut à se repentir. La première de ces deux mésaventures lui survint le 19 juin.

Nous parcourions, depuis un mois, le sud de la province de Tittery et nous étions venus camper en face des pentes du Djurdjura, ayant l'air d'attendre une pacification qui ne venait pas. Les guerriers de la tribu des Ouled-Aziz, enhardis par notre inaction, venaient, chaque matin, nous braver dans notre camp. Le général en confia la garde à un bataillon du 33^e et partit, à la première heure, avec le reste de ses troupes, pour aller brûler, détruire les villages et les plantations d'oliviers et de figuiers de ces guerriers téméraires. A l'aller, tout marcha parfaitement et les positions occupées par les Kabyles furent enlevées très brillamment. Mais quand il fallut s'en retourner, la scène changea. Des renforts arrivaient de tous côtés aux Kabyles qui, combattant sur un terrain familier, nous poussaient vigoureusement et nous forçaient à de perpétuels retours offensifs.

Le capitaine Piat, qui cherchait l'occasion de se distinguer, avait maintenu son escadron à la hauteur

des premières troupes, de sorte que, quand on sonna la retraite, nous nous trouvions à l'extrême arrière-garde. Comme nos chevaux ne pouvaient nous servir à rien, et comme ils nous embarrassaient, nous mîmes pied à terre et, pendant qu'une partie des cavaliers, sous la conduite du sous-lieutenant Piat, frère du capitaine, emmenait ces chevaux au pied de la montagne, nous déployâmes en tirailleurs nos hommes, qui firent très bonne contenance, quoique gênés par leur burnous et leurs bottes, sous un feu très vif. Tout à coup je vis tomber ensemble mon capitaine et le trompette qui était à côté de lui. Ils étaient tués, tous les deux. Le capitaine avait reçu une balle qui était entrée par la bouche et sortie par derrière l'oreille, lui traversant toute la tête. Le même jour, trois ans auparavant, le 19 juin, comme je l'ai raconté, il avait déjà reçu une blessure, terrible d'aspect, mais inoffensive dans ses suites. Quoique serrés de près par les Kabyles, nous pûmes emporter les deux cadavres, et je pris le commandement de l'escadron, que je maintins de mon mieux, jusqu'au moment où j'eus la chance d'être dégagé par les grenadiers du capitaine Hugo, du 33^e de ligne, qui gagna ce jour-là son épaulette de chef de bataillon. Le corps du capitaine Piat arriva avant nous à l'endroit où nous attendaient nos chevaux et où son frère, désespéré, le reçut dans ses bras. Le cadavre de ce brave soldat repose près de Médéah, dans un mausolée que lui éleva la piété de ses spahis dont il était adoré.

Nous restâmes encore un mois à « peser sur le pays », comme disait le général. Puis, les Kabyles paraissant devenus plus sages après le combat du 19, et comme les grandes chaleurs faisaient souffrir la troupe, nous rentrâmes à Médéah.

Pendant ce retour, le commandant d'Allonville, enchanté d'avoir trois escadrons sous la main, passa son temps à nous faire évoluer. Les spahis, il

faut le confesser, n'étaient pas très forts sur la manœuvre, et pour mon compte, très novice en mon emploi de commandant d'escadron, je m'en serais assez mal tiré, sans un de mes maréchaux des logis qui sortait de Saumur et qui me soufflait les commandements, quand il me voyait embarrassé.

Je puis dire que, plus tard, j'ai fait des exercices de la cavalerie l'objet de mes études ardues et constantes, que j'ai passé toute ma vie à essayer d'approcher du type dépeint par le prince de Ligne, de l'officier passionné pour le métier des armes. Jamais je n'ai pu revenir sur cette première impression de jeunesse que me causa le règlement de 1829, retour évident aux errements militaires d'avant la Révolution, et dont les prescriptions sont pour la plupart inapplicables à la guerre, parce qu'on n'y rencontre pour ainsi dire jamais, ni le terrain qu'elles supposent, ni les connaissances, le sang-froid, l'assurance et la mémoire qu'elles exigent. L'expérience n'a fait que confirmer cette conviction, et quand le moment viendra, j'expliquerai comment et pourquoi le lieutenant de 1845, devenu ministre de la guerre, a osé porter sur le règlement de 1829, monument vénérable qu'on croyait indestructible, une main audacieuse, sacrilège même, au dire de mes nombreux contradicteurs, pour le remplacer par une ordonnance dont la simplicité fait, j'ose le croire, le mérite principal.

Rentré à Médéah, je fis mon apprentissage de commandant d'escadron. Il fut pénible. Le capitaine Piat, qui faisait tout par lui-même et qui tenait ses officiers systématiquement à l'écart de l'administration de l'escadron, laissait une comptabilité en désordre. Sans le concours à la fois bienveillant, prudent et sage du sous-intendant Wolff, je ne m'en serais pas tiré, et je n'aurais certainement pas contraint le commandant d'Allonville qui, subissant une influence intime, n'avait aucun

Boesp. de Kabylie